

Plan d'action en
matière d'éducation de
la Nouvelle-Écosse
2015

Les trois « R » : renouveler, réorienter, rebâtir



Plan d'action en
matière d'éducation de
la Nouvelle-Écosse
2015



Les trois « R » :
renouveler,
réorienter,
rebâtir

Les trois « R » : renouveler, réorienter, rebâtir – Plan d'action en matière d'éducation de la Nouvelle Écosse

© Province de la Nouvelle-Écosse, 2015

ISBN: 978-1-55457-659-3



Message de la ministre

Le moment est venu. Le moment d'agir et de bâtir un meilleur système scolaire et un avenir plus prometteur pour les élèves, les enseignants, les administrateurs et les parents de la Nouvelle-Écosse.

Nous avons recueilli un déluge de commentaires et de points de vue de milliers de Néoécossais pour créer ce plan d'action. Le produit obtenu conjugue enthousiasme, passion, débats, recherche, expertise, expérience et opinions.

Nous avons étudié le sujet de fond en comble : le moment est maintenant venu d'accomplir le travail.

Une génération s'est écoulée depuis le dernier examen poussé de l'éducation dans la province. Réfléchissez à l'évolution qu'a connue la société depuis lors, en particulier en ce qui a trait à la technologie et à l'information, ainsi qu'à notre capacité de définir les besoins des élèves. Outre les changements prodigieux qu'a connus la société, songez aux attentes et aux demandes accrues imposées à nos écoles. Pour dire les choses simplement, le système d'éducation de la Nouvelle-Écosse n'a pas suivi le rythme de ces changements.

Les résultats des évaluations ont révélé à maintes reprises que nos élèves accusent un retard en mathématiques et en littératie, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Différents rapports et consultations publiques en sont arrivés aux mêmes conclusions au fil des ans.

Tout récemment, plus de 19 000 Néoécossais ont répondu à l'appel du Comité ministériel sur l'éducation, qui a déposé son examen détaillé de notre système en octobre dernier. Le titre du rapport est allé droit au but, reflétant ce que le comité avait entendu : Pour en finir avec le statu quo – Les Néoécossais exigent un meilleur avenir pour tous les élèves.

Le message des Néoécossais a effectivement été bien reçu et compris : nous devons améliorer et moderniser notre système scolaire, et les changements doivent commencer tout de suite.



L'honorable Karen Casey

Les détails du plan d'action suivent dans les pages à venir. Pour dire les choses le plus simplement possible, nous voulons nous assurer que nos élèves réussissent mieux, en particulier en mathématiques et en littérature, et qu'ils seront mieux préparés à mener des vies productives dans notre société en évolution. Il est crucial que les élèves soient prêts à entamer l'école et à poursuivre leur cheminement au sein du monde de l'emploi ou du secteur de l'éducation postsecondaire.

Nous apporterons des changements fondamentaux par rapport à quatre aspects. Nous

- 1. bâtirons un système d'éducation moderne;**
- 2. créerons un programme d'études novateur;**
- 3. favoriserons l'intégration dans les milieux scolaires;**
- 4. encouragerons l'excellence en enseignement et en leadership.**

En réalité, notre système d'éducation public a perdu de sa crédibilité aux yeux de nombreux Néoécossais au cours des deux dernières décennies. Nous n'avons pas fait assez d'efforts pour nos élèves, nos enseignants ou nos parents; nous n'avons pas su faire du système d'éducation un système moderne nous maintenant en tête de peloton. Je suis résolue, à titre de ministre de l'Éducation, à rétablir la confiance du public à l'endroit du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, ainsi que la crédibilité de notre système d'éducation public aux yeux des Néoécossais.

Nous devons être tenus pour responsables et produire des résultats tangibles et réels. Nous préparerons, dans le cadre de nos efforts en ce sens, un rapport annuel sur le plan d'action, qui mettra en relief ce qui a été réalisé, ce qui nécessite plus de travail et les améliorations futures. En même temps, le plan d'action évoluera de façon naturelle en fonction de l'expérience, des études et des évaluations : si quelque chose d'intéressant est suggéré, nous en tiendrons compte; si quelque chose ne fonctionne pas, nous apporterons des changements.

Nous nous poserons une question déterminante à chaque jalon du plan d'action : « Cette décision sert-elle véritablement l'intérêt des élèves? » C'est ce genre de motivation qui fera progresser le plan.

Je remercie tous ceux et toutes celles qui ont contribué à faire de ce plan une feuille de route qui nous orientera dans la bonne direction. Les membres du Comité ministériel sur l'éducation méritent un hommage spécial : la présidente, l'honorable Myra Freeman, Tina Dixon, Mike Henderson, Kyle Hill, Gordon MacInnis et Donna O'Connell. Le plan a bénéficié des suggestions et des points de vue de milliers de Néoécossais, en plus de l'expérience et de la recherche à l'échelle provinciale et au-delà. Il repose également sur la preuve de la réussite des élèves et les pratiques exemplaires de diverses écoles de la province.

La Nouvelle-Écosse est une petite province qui recèle un potentiel énorme. À une certaine époque, notre province jouissait d'une réputation d'innovation en milieu scolaire et de chef de file en matière d'éducation. Nous pouvons reprendre les rênes en nous appuyant sur le potentiel considérable que nous possédons en nous-mêmes. Nous avons des élèves talentueux, des parents solidaires et des enseignants compétents qui ont tous à cœur la réussite des élèves. La coopération de tous sera capitale pour la mise en œuvre fructueuse du plan d'action. Nous renouvèlerons, réorienterons et rebâtirons notre système en commençant dès aujourd'hui. Merci de votre appui à l'avenir.

Veillez agréer mes salutations distinguées.



L'honorable Karen Casey
Ministre de l'Éducation et
du Développement de la petite enfance



Les trois « R » : **renouveler,** **réorienter,** **rebâtir**

Plan d'action en matière d'éducation de la Nouvelle- Écosse

La nécessité d'un changement – Transformer le système d'éducation publique de la Nouvelle-Écosse

Il est malheureusement désormais reconnu que nous accusons un retard en ce qui a trait à l'éducation prodiguée à nos enfants en Nouvelle-Écosse. Et ceux-ci se retrouvent, à leur tour, devancés par leurs pairs, à l'échelle nationale et internationale.

Nos enfants d'âge préscolaire se situent au-dessous de la moyenne nationale par rapport à certains indicateurs de développement et de préparation à l'école¹.

Dans les examens nationaux et internationaux de littératie, de mathématiques et de sciences, les élèves de la Nouvelle-Écosse obtiennent généralement des résultats inférieurs à leurs pairs des autres provinces canadiennes².

Lors des évaluations provinciales récentes de littératie et de mathématiques, le rendement des élèves a en général fléchi³.

En plus de ces tendances inquiétantes, les enseignants et les administrateurs doivent faire face à des demandes et des attentes accrues : ils doivent assumer des responsabilités allant bien au-delà de l'éducation traditionnelle, en particulier par rapport au mieux-être mental et physique des élèves. Les écoles offrent aujourd'hui tout un éventail de programmes et de services en coopération avec divers organismes et ministères. Ces responsabilités s'ajoutent à leur rôle traditionnel d'enseignement du programme scolaire public.

Notre façon de consommer, de traiter et de communiquer les informations a évolué ces deux dernières décennies. Notre système d'éducation n'a pas suivi le rythme de cette évolution. Les téléphones portables, les médias sociaux, le réseau Twitter, les textos et YouTube font désormais tout à fait partie intégrante de la culture sociale de nos élèves.

Parallèlement, la technologie a transformé notre économie, tant à l'échelle locale que mondiale. Notre économie fondée sur l'exploitation des ressources naturelles est en train de s'affaiblir. Les emplois traditionnels ont été éclipsés par des emplois et des industries dont on n'avait jamais entendu parler il y a une génération à peine.

Tous conviennent qu'il faut moderniser notre système scolaire, le préparer à l'avenir et le transformer pour l'améliorer. La question qui se pose est : comment faire?



Nous avons heureusement bénéficié de multiples sources d'inspiration et d'informations, notamment

- des commentaires reçus de plus de 19 000 Néoécossais;
- les pratiques exemplaires et prometteuses d'ici et d'ailleurs dans le monde;
- les recherches en matière d'éducation sur divers sujets;
- des rapports antérieurs comme *One Nova Scotia, Quelle est la réalité* et le rapport *BLAC* ⁴;
- les conclusions des consultations publiques au sujet des bulletins scolaires, du processus de réexamen des écoles et de l'intervention préventive;
- les données récentes sur l'indice du développement des jeunes enfants (IDJE) et les plans de programme individualisés (PPI);
- les résultats des élèves aux évaluations provinciales, nationales et internationales.

Maintes sources d'informations ont contribué à la définition des mesures prévues dans le présent plan, notamment le rapport du Comité ministériel sur l'éducation. Les recommandations du rapport trouvent racine dans l'expérience des membres du comité, à laquelle s'est greffée la consultation publique sans doute la plus fructueuse de l'histoire de la province. Des Néoécossais de tous les milieux ont répondu à l'appel et 50 p. 100 des répondants ont indiqué qu'ils n'étaient pas satisfaits du système existant.

Le rapport a lui aussi suscité plus d'intérêt, de discussions et de suggestions, tant officiellement qu'officieusement. Depuis sa publication, le ministère, dont la ministre, a participé à des réunions avec des enseignants, des dirigeants du domaine de l'éducation, des représentants des conseils scolaires, des parents, des membres du syndicat des enseignants et des élèves. Ces entretiens et ces idées ont contribué au présent document.

« Dans le secteur de l'éducation, nous avons presque atteint la limite de ce que nous pouvions tirer de bon d'un système désuet. Le système actuel est trop coûteux, trop inefficace et, comme n'importe quel jeune vous le dira, il est mortellement ennuyeux. »

Fullan (2013)



Note **engagement** à l'égard des Néoécossais – un vrai plan d'action

Nous sommes déterminés à

- améliorer la réussite des élèves en mathématiques et en littérature;
- améliorer la préparation professionnelle des élèves;
- élargir les programmes et les services offerts aux enfants d'âge préscolaire;
- réduire les comportements d'élèves perturbateurs;
- améliorer l'intégration en éducation;
- élargir l'accent mis sur l'immigration et le multiculturalisme;
- améliorer le programme d'études pour qu'il reflète mieux les cultures et histoires acadiennes, afronéoécossaises, gaéliques et mi'kmaq;
- accroître le soutien de l'enseignement et de l'apprentissage.

Les rapports, les livres blancs et les groupes d'experts qui visaient à apporter des changements ont souvent abouti à des promesses négligées et à peu de résultats face aux problèmes des politiques publiques, parce qu'ils n'ont jamais été mises en œuvre. Cela ne se produira pas dans le cas du présent plan d'action. Les enjeux sont trop importants pour l'avenir des élèves de notre province.

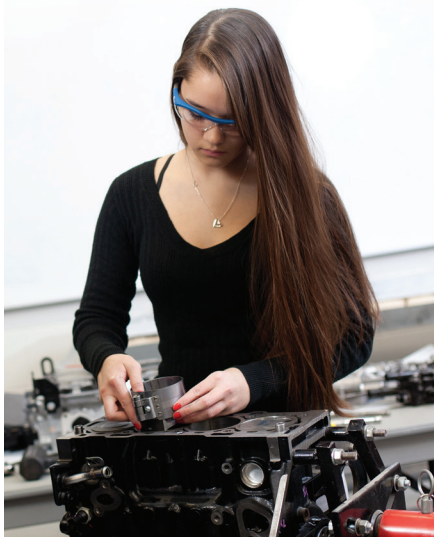
Le ministère met le plan en action : nous devons être tenus pour responsables des résultats et être jugés en fonction de ceux-ci. Notre ministre se donne pour tâche de revoir le plan au fur et à mesure qu'il prendra forme. Chaque année, nous tiendrons les Néoécossais informés, en préparant et en publiant un rapport annuel sur nos progrès. Comme point de départ, nous mettons en relief les mesures qui seront prêtes pour septembre prochain.





Dès septembre 2015

- Créer un programme d'études simplifié, coordonné et innovateur pour les élèves de la maternelle à la 3^e année.
- Intégrer la technologie pédagogique moderne et les évaluations des élèves au sein du nouveau programme d'études.
- Créer et distribuer un guide sur la croissance et le développement des enfants de quatre ans.
- Réduire la liste d'attente des programmes d'intervention précoce dans la province (comme nous l'avons annoncé en janvier 2015).
- Réaliser un *Sondage d'observation des résultats des jeunes enfants en littératie*® auprès de tous les élèves au début de leur 1^{re} année.
- Faire participer les élèves à des activités d'apprentissage pratiques visant le perfectionnement de leurs compétences dans l'utilisation de la technologie moderne.
- Cesser l'utilisation des guides existants pour les devoirs du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.
- Établir de nouvelles normes par rapport aux devoirs au moyen d'une politique ministérielle.
- Ajouter d'autres programmes *À la découverte des possibilités 9* dans les écoles de la province.
- Réserver un financement ciblé aux mentors en mathématiques des trois premières années du primaire.
- Offrir un soutien d'intervention précoce en mathématiques aux élèves des trois premières années du primaire.
- Examiner l'efficacité et la pertinence du travail du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.



- Établir au sein du ministère un centre d'excellence voué à l'avancement de la réussite des élèves, à la recherche scolaire sur la Nouvelle-Écosse, à un enseignement de haute qualité et à un leadership solide.
- Mettre sur pied un forum ministériel sur l'excellence de l'enseignement pour fournir aux enseignants un soutien, des possibilités de réseautage et le perfectionnement professionnel qu'ils demandent.
- Créer une chaire interuniversitaire de recherche sur les écarts dans les résultats.
- Établir un conseil paritaire réunissant les milieux des affaires et de l'éducation.
- Établir un groupe de travail sur les transitions composé d'éducateurs des écoles publiques, d'universités et du Nova Scotia Community College (NSCC), qui sera chargé de soumettre des recommandations à la ministre d'ici mars 2016.
- Créer et adopter un nouveau code de conduite scolaire comportant des normes claires et concises de comportement.
- Surveiller les progrès des élèves bénéficiant d'un plan de programme individualisé (PPI) au niveau de l'école et du conseil scolaire et à l'échelle provinciale, au moyen du réseau Technology for Improving Education Network (TIENET).
- Établir les critères provinciaux d'adoption d'un PPI pour les élèves.
- Réaliser une évaluation détaillée des besoins d'apprentissage de chacun des élèves pour déterminer les options les plus pertinentes en fait de programmes.



Travailler ensemble pour assurer la réussite des élèves

Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance ne peut pas accomplir ce travail seul. Nous assumons tous, ensemble, la responsabilité de l'avenir de nos enfants.

En d'autres termes, les élèves, les parents, les tuteurs, les enseignants et dirigeants de l'éducation et nos collectivités doivent tous collaborer. La réussite en éducation ne dépend pas seulement des heures passées à l'école. Il faut savoir favoriser la réussite au foyer et dans nos milieux, là où nos enfants passent la majeure partie de leur temps, où ils socialisent et acquièrent leurs valeurs et où ils pratiquent des sports et participent à des activités parascolaires.

Les élèves doivent travailler pour réaliser leur plein potentiel, ils doivent embrasser les nouvelles possibilités d'apprentissage, ils doivent apporter leur passion et leurs connaissances avec eux en classe, ils doivent devenir des leaders dans leurs écoles et leurs milieux et ils doivent apprendre et se poser des questions.

Les parents doivent continuer à soutenir leurs fils et leurs filles, s'assurer que le système fonctionne pour eux, être leurs défenseurs en même que leurs parents, continuer à les inciter à s'améliorer là où des améliorations sont nécessaires et constituer des forces positives auprès de nos écoles. Les parents doivent également soutenir les enseignants dans les efforts qu'ils déploient pour améliorer l'environnement d'apprentissage en classe.

Les enseignants doivent continuer à assurer l'offre d'un excellent leadership et d'un excellent enseignement, qui a une incidence positive et durable sur les vies des élèves. On atteindra ces résultats dans les classes offrant un environnement d'apprentissage positif où l'enseignant peut enseigner et où l'élève peut apprendre. Ces buts peuvent également être soutenus par un programme pertinent, mobilisant, utile et stimulant, qui établit des normes élevées de rendement pour les élèves.

Les collectivités doivent elles aussi apporter leur contribution. Elles doivent continuer à trouver des façons innovatrices de collaborer avec nos écoles, d'insuffler ce que nos milieux ont de mieux dans nos écoles et ce que nos écoles ont de mieux dans nos milieux.

Nos dirigeants d'entreprise doivent contribuer à notre action avec leurs connaissances, leurs compétences, leur technologie et, surtout, leur volonté de soutenir et d'aider les jeunes Néoécossais.

« Les améliorations seront seulement possibles si chacun, à tous les paliers du système, fait sienne la stratégie et s'efforce vaillamment de relever la barre pour que tous les élèves comblent leurs retards en matière de réussite. »

Glaze, (2013)



LES QUATRE PILIERS : un fondement solide pour renouveler, réorienter et rebâtir

Les mesures prévues dans le présent plan reposent sur quatre piliers, chacun essentiel à un fondement solide de l'éducation publique. Ces piliers interreliés et interdépendants renforcent l'accent que nous mettons sur la réussite des élèves :

1. **Un système d'éducation moderne**
2. **Un programme d'études novateur**
3. **Des milieux scolaires favorisant l'intégration**
4. **L'excellence de l'enseignement et du leadership**

PREMIER PILIER Un système d'éducation moderne

Pour transformer l'ensemble du système d'éducation, il faut en remanier la structure de base et créer une fondation solide en vue d'apporter des changements. Nous rebâtirons, plus précisément, cette structure afin de l'axer davantage sur les élèves, de la rendre efficace, souple et durable et de la combiner aux démarches des autres ministères et organismes gouvernementaux qui offrent leurs services aux enfants et aux jeunes. Pour atteindre un tel but, nous renouvèlerons et réorienterons les conseils scolaires et le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Des changements seront apportés à chaque palier du système d'éducation publique.

Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance

- créera un système d'éducation centré sur l'élève et axé sur l'amélioration de la réussite et des résultats des élèves;
- restructurera les divisions du ministère afin de mieux harmoniser leurs rôles avec l'orientation du Plan d'action en matière d'éducation;
- examinera l'efficacité et la pertinence du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance par rapport à l'éducation publique des Néoécossais;
- établira au sein du ministère un centre d'excellence voué à l'avancement de la réussite des élèves, de la recherche sur les écoles de la Nouvelle-Écosse, d'un enseignement de haute qualité et d'un leadership solide. Le centre concentrera son attention sur les innovations, les exemples à suivre et les programmes pilotes de tous les coins de la province et d'ailleurs;
- établira un forum ministériel sur l'excellence de l'enseignement pour fournir aux enseignants un soutien, des possibilités de réseautage et le perfectionnement professionnel qu'ils demandent;
- clarifiera les rôles et les responsabilités de tous les partenaires de l'éducation par rapport à la mise en œuvre du plan d'action;
- fera chaque année rapport du progrès du plan d'action à la population.



Les conseils scolaires

- participeront à un audit réalisé par le vérificateur général qui examinera
 - les résultats de notre modèle de gouvernance actuel, notamment la structure des comités des conseils scolaires élus;
 - l'efficacité et les résultats de la structure de gestion du personnel de rang supérieur (au-dessus des directeurs d'école, jusqu'à l'échelon des directeurs généraux inclusivement) à l'intérieur de chacun des conseils, ainsi que les liens entre les conseils;
 - l'efficacité du fonctionnement des fonctions clés de gestion (services des achats, de la paie, des finances et du transport);
 - l'efficacité de l'obtention par les conseils scolaires de résultats dans le cadre des principales initiatives ministérielles.

PATHWAYS SPRYFIELD

Pathways Spryfield a été lancé en partenariat avec Chebucto Connections en mai 2010. L'initiative faisait suite aux souhaits d'élèves et de familles voulant une réussite accrue en éducation. Le programme aide les élèves de la 9^e à la 12^e année du groupe d'écoles J.L. Ilsley du Halifax Regional School Board. Les élèves assistent à au moins deux séances de tutorat après l'école chaque semaine.

Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, les conseils scolaires et les écoles

- continueront à collaborer avec d'autres ministères, organismes communautaires et entreprises. Ils collaboreront à l'établissement de partenariats servant mieux les élèves, notamment
 - des partenariats pangouvernementaux;
 - des partenariats communautaires;
 - des partenariats avec le milieu des affaires.

Le ministère de l'Éducation ne peut pas agir seul. Les ministères de la Justice, des Services communautaires et d'autres ministères et organismes contribuent à la prestation des services et programmes scolaires. Les élèves et les familles bénéficieront de la possibilité d'accès à ces différents services gouvernementaux dans leurs écoles locales. Nous nous concerterons pour mieux coordonner les services et les programmes afin de mieux répondre aux besoins des élèves.



Partenariats pangouvernementaux

Nombre des dossiers les plus complexes de la société exigent l'attention et l'application de l'ensemble du gouvernement. C'est particulièrement le cas en ce qui concerne la prestation des programmes et des services destinés aux enfants et aux jeunes. Même si les écoles relèvent de la responsabilité du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, beaucoup d'autres ministères jouent un rôle dans la prestation des services fournis à nos élèves.

Les défis liés à l'éducation que doit relever aujourd'hui la Nouvelle-Écosse offrent aux ministères maintes possibilités de travailler ensemble. Le gouvernement reconnaît la nécessité de s'attaquer aux dossiers complexes sans tenir compte des responsabilités ministérielles ni des limites de compétence. Ce genre de partenariat, de collaboration et de chevauchement entre les ministères peut permettre des collaborations solides et une utilisation efficace des ressources. Il peut toutefois aussi aboutir à l'inefficacité et à des difficultés bureaucratiques lorsque les ministères travaillent isolément. La collaboration interministérielle dans le cadre d'initiatives horizontales nous permettra d'obtenir les résultats que nous avons promis aux Néoécossais. Les ministères prennent l'engagement, en vertu du présent plan d'action, d'œuvrer conjointement pour aider nos élèves à réussir aujourd'hui et au cours des années à venir. Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance concertera son action avec celle des autres ministères pour mieux coordonner les services offerts aux enfants dans les centres de la petite enfance et les sites ÉcolesPlus.



Partenariats communautaires

L'UTILISATION COMMUNAUTAIRE DES ÉCOLES

Le Conseil scolaire acadien provincial (CSAP) déploie infiniment d'efforts pour ouvrir ses écoles aux utilisations communautaires. Des agents de développement scolaire et communautaire dans les écoles secondaires travaillent de près avec les écoles et la collectivité pour coordonner les activités. Les activités culturelles, les concerts, le programme GénieArts, les centres de santé pour jeunes, les programmes ÉcolesPlus et les ententes avec les associations acadiennes sont tous des exemples de la façon dont le CSAP ouvre ses portes à la collectivité.

Le gouvernement et les conseils scolaires ne sont pas les seuls partenaires à jouer un rôle au sein du système d'éducation de la Nouvelle-Écosse. L'éducation représente un partenariat d'apprentissage entre l'élève, la famille et les enseignants — un partenariat soutenu par tout un réseau d'intervenants, notamment des groupes communautaires, des organismes de services, les bibliothèques publiques et nombre d'autres. Chacun de ces partenaires a un rôle déterminant à jouer tout en collaborant au soutien à un système d'éducation de haute qualité. Nous devons collectivement examiner nos ressources communautaires, nous assurer qu'elles sont utilisées efficacement et prévoir des possibilités d'innovation. L'échange d'informations, le partage de l'expertise et des ressources et la coopération nous permettront de mieux aider les familles et les enfants.

Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance

- collaborera avec les autres ministères, les professionnels de la santé, les organismes communautaires, le milieu des affaires, les établissements postsecondaires et d'autres organisations pour
 - établir des réseaux de soutien au sein de chaque conseil scolaire;
 - simplifier les processus d'admission et d'aiguillage;
 - repérer les lacunes dans le but de fournir aux élèves un accès opportun à un large éventail de services soutenant le mieux-être mental et physique;
 - encourager la participation aux sports, aux loisirs et aux programmes de leadership pour jeunes.
- créera des mécanismes clairs et uniformes d'échange d'informations et de communication entre les organismes, notamment les informations sur le Web et l'utilisation d'un langage accessible adapté à la réalité culturelle;
- collaborera avec les conseils scolaires pour accroître l'accès communautaire aux écoles;
- concevra à l'intention des conseils scolaires une nouvelle politique provinciale pour la prestation de programmes et de services aux élèves par des organismes externes et des groupes communautaires.



Partenariats avec le milieu des affaires

Les entreprises et les éducateurs constituent des intervenants clés dans le processus nous assurant que nos élèves sont prêts à relever les défis d'une économie mondiale complexe. Les dirigeants d'entreprise de la Nouvelle-Écosse ont fait part de leur vif intérêt pour la collaboration avec le système scolaire public afin de s'assurer que nos enfants possèdent les compétences nécessaires pour réussir au sein de la population active. Les entreprises peuvent jouer un rôle important en sensibilisant davantage les élèves au large éventail de choix de carrière qui s'offre à eux aujourd'hui. Une telle sensibilisation est possible lorsqu'élèves et employeurs établissent des liens par le truchement des possibilités d'acquisition d'expérience professionnelle, une meilleure planification des carrières et plus de possibilités de mentorat.

Une enquête récente révèle que seulement 12 p. 100 des élèves de la Nouvelle-Écosse s'imaginent dans la peau de futurs entrepreneurs. Nous devons encourager plus d'élèves à considérer l'entrepreneuriat comme un choix de carrière attrayant. Pour les inciter à un tel changement de point de vue, les milieux des affaires et de l'éducation doivent travailler et fournir aux élèves plus de possibilités de s'instruire sur le monde des affaires. Nous pouvons, en permettant à nos élèves d'avoir accès à l'expérience et à l'expertise des exploitants d'entreprise locaux, encourager l'acquisition des qualités des entrepreneurs prospères, comme l'innovation, la créativité, l'aptitude à résoudre les problèmes, l'initiative personnelle et l'esprit d'équipe. Nos élèves peuvent mettre en application ce qu'ils apprennent à l'école dans l'environnement d'une entreprise et acquérir une expérience directe de ce qu'il faut pour lancer et gérer une entreprise.

Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance est déterminé à préparer la main-d'œuvre future et à parfaire les compétences et qualités entrepreneuriales de nos élèves en collaborant de façon accrue avec le milieu des affaires.

Le ministère

- établira un conseil paritaire réunissant les milieux des affaires et de l'éducation qui
 - explorera et créera des possibilités et des expériences d'exploration professionnelle positives et productives pour nos enfants;
 - nous dotera d'un forum où les entreprises pourront définir les compétences et les qualités dont les élèves ont besoin pour réussir au sein de la population active;
 - créera une base de données des entrepreneurs locaux pouvant agir comme mentors en matière d'affaires auprès des élèves;
 - sensibilisera les enseignants aux secteurs de croissance économique de la Nouvelle-Écosse et à l'importance de parfaire les compétences et qualités entrepreneuriales des élèves au moyen du programme d'études;
 - accroîtra le nombre de possibilités de travail coopératif et d'expériences professionnelles offertes aux élèves;
- élargira le programme *Jeunes entreprises* à tous les conseils scolaires;
- intégrera l'entrepreneuriat au sein du programme d'études secondaire lorsque des cours seront préparés;
- modernisera le cours d'entrepreneuriat de 12^e année;
- harmonisera les nouveaux cours d'affaires et d'entrepreneuriat avec les programmes postsecondaires;
- rehaussera le profil des entreprises locales au moyen d'exemples à suivre;
- ajoutera l'entrepreneuriat aux cours admissibles pour la validation des acquis / les études indépendantes du programme scolaire public, afin d'encourager l'entrepreneuriat parmi les élèves;

- créera un Prix ministériel d'excellence en entrepreneuriat à l'intention des élèves qui lanceront avec succès leur propre entreprise.

Coopération ou négociation avec le Syndicat des enseignants de la Nouvelle-Écosse

Plusieurs points liés à la législation et aux conventions collectives découlent des travaux du Comité ministériel sur l'éducation. Les points qui suivent devront être résolus dans le cadre d'une coopération ou de négociations avec le Syndicat des enseignants de la Nouvelle-Écosse (SENE) :

- les changements dans l'année scolaire, par exemple la programmation du perfectionnement professionnel des enseignants;
- l'allocation des fonds réservés au perfectionnement professionnel;
- l'amélioration des programmes offerts par l'École virtuelle de la Nouvelle-Écosse pour fournir aux élèves des options plus flexibles et un soutien à l'enseignement;
- le retrait des directeurs d'école et des administrateurs des conseils scolaires du SENE;
- la création d'un solide programme de gestion du rendement des enseignants;
- l'établissement de nouvelles exigences pour l'attribution des certificats d'aptitude à l'enseignement;
- le rattachement des affectations des enseignants directement à leurs titres de compétence et expérience;
- le renforcement du processus de rectification en cas de rendement insatisfaisant dans l'enseignement.

DEUXIÈME PILIER

Un programme d'études novateur

Tous les changements structuraux que nous effectuons et les partenariats que nous consolidons préparent la voie à des changements marquants que nécessite notre programme d'études. Ce dernier est la pierre angulaire de l'éducation. Il définit les normes pour ce qu'enseignent les enseignants et ce qu'apprennent les élèves. En améliorant et en simplifiant le programme d'études, nous posons des gestes qui assureront la préparation de nos élèves à la vie, quels que soient les domaines qu'ils choisissent. Le présent plan d'action vise l'amélioration des deux principales pierres d'assise de l'éducation : les mathématiques et la littératie.

Pour faire du programme d'études un programme simplifié, coordonné et innovateur, nous

- réserverons plus de temps à l'enseignement des mathématiques et de la littératie au cours des premières années scolaires;
- définirons les résultats d'apprentissage transdisciplinaires dans toutes les matières, à tous les niveaux;
- assurerons le perfectionnement professionnel des enseignants des classes à niveaux multiples;
- adapterons les lignes directrices de la stratégie *Le temps d'apprendre* au programme d'études révisé;
- susciterons l'intérêt des élèves au moyen d'activités d'apprentissage pratiques;
- concevrons un programme d'études répondant à tout l'éventail des forces et des besoins d'apprentissage des élèves, y compris les possibilités d'enrichissement;
- fournirons un accès à la technologie moderne pour soutenir l'enseignement et l'apprentissage en classe;

- incluons la langue, l'histoire et la culture des Acadiens, des Afronéoécossais, des Gaëls et des Mi'kmaq (notamment l'éducation en vertu des traités) dans le programme d'études de la maternelle à la 12^e année;
- incluons l'histoire de l'immigration en Nouvelle-Écosse dans le programme d'études de la maternelle à la 12^e année.



« Les politiques et les pratiques de qualité pour mesurer les progrès des élèves constituent un facteur déterminant dans la mise en place d'un système d'éducation solide. »

Webber et Scott (2012)

Appréciation du rendement et évaluation des élèves et rapports pertinents

ÉVALUATIONS COMMUNES EN 8^E MATHÉMATIQUES

Le Strait Regional School Board effectue périodiquement des évaluations communes des connaissances en mathématiques à différents niveaux scolaires. Les évaluations munissent les enseignants de renseignements utiles pour l'établissement des programmes des élèves. Les évaluations communes signalent de plus les aspects des mathématiques qui pourraient exiger de l'attention lorsque les élèves font la transition d'une année à la suivante.

Parallèlement à la révision de notre programme d'études de la maternelle à la 12^e année, nous mettons à jour les évaluations des élèves, notamment notre Programme d'études de rendement de la Nouvelle-Écosse (PERNE). Les améliorations continues de l'appréciation du rendement et de l'évaluation des élèves constitueront une priorité, y compris l'utilisation des résultats des instruments d'évaluation préparés par les enseignants. Les activités d'« évaluation de l'apprentissage » en classe et les évaluations à grande échelle contribueront à la mesure et à la surveillance des progrès des élèves. Par exemple, de la maternelle à la 3^e année, les évaluations des élèves comporteront

- des prétests et des posttests de mesure des progrès des élèves;
- la participation de tous les élèves à un *Sondage d'observation des résultats des jeunes enfants en littérature*® au début de la 1^{re} année;
- la participation de tous les élèves à une évaluation commune en mathématiques au début de la 2^e année.

En 3^e et en 8^e année, les évaluations provinciales actuelles en littérature et en mathématiques seront remplacées par des instruments d'évaluation communs préparés par les enseignants. En 6^e et en 10^e année, les élèves continueront à participer à des évaluations provinciales en mathématiques et en littérature. À l'échelle nationale et internationale, les élèves de la Nouvelle-Écosse ne participeront désormais plus au Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS), mais ils continueront de participer aux évaluations du PPCE (Programme pancanadien d'évaluation) et du PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves). Pour faciliter l'appréciation du rendement et l'évaluation des élèves et la présentation des rapports pertinents, nous

- élaborerons et mettrons en application une politique et des modalités de soutien de l'appréciation du rendement et de l'évaluation des élèves et de la présentation des rapports pertinents afin de fournir une orientation et un soutien aux élèves, aux parents, aux enseignants et aux administrateurs par rapport à cet aspect essentiel de l'éducation;
- nous réorienterons sur « l'évaluation de l'apprentissage » dans toutes les matières;
- intégrerons l'évaluation des élèves dans l'ensemble du programme d'études révisé;
- fournirons aux enseignants et aux administrateurs scolaires un perfectionnement professionnel continu sur l'utilisation de l'évaluation dans le cadre de la prestation des programmes et de l'intervention auprès des élèves.



Assurer la réussite en mathématiques : le renforcement de la stratégie de la Nouvelle-Écosse en mathématiques

Le processus de la conception du programme d'études doit d'abord viser une révision et une refonte du programme d'études qui nous assurera que les élèves possèdent les compétences nécessaires après l'obtention de leur diplôme pour poursuivre leur cheminement parmi une vaste gamme d'options. Il est essentiel que les élèves acquièrent une certaine automaticité de littératie fondamentale en lecture/écriture et en mathématiques dès les premières années scolaires, car celle-ci facilitera leur apprentissage ultérieurement. En mathématiques, notre stratégie consistera à inculquer systématiquement des compétences en mathématiques aux élèves des premières années de l'élémentaire au secondaire, au moyen de toute une série de mesures. Nous

- réserverons des fonds destinés expressément aux mentors de mathématiques de la maternelle à la 3^e année;
- étendrons le programme de mathématiques de 11^e année à un cours de deux crédits d'une année complète;
- plafonnerons à 24 élèves par classe les inscriptions aux cours de mathématiques de 10^e et de 11^e année;
- créerons des ressources en langage clair et simple à l'intention des parents pour expliquer le programme d'études des mathématiques à chaque niveau scolaire ainsi que les concepts mathématiques clés, afin que les parents puissent aider leurs enfants dans leurs devoirs;
- offrirons un soutien d'intervention précoce en mathématiques aux élèves de la maternelle jusqu'à la 3^e année;
- exigerons que les élèves suivent trois cours de mathématiques au secondaire comme exigence d'obtention du diplôme à compter de 2020.

Changements au programme d'études – par groupes d'âge

Outre les changements généraux apportés au programme d'études, de nombreux changements cibleront des âges et des niveaux particuliers. Voici un aperçu des changements en question.

DE LA NAISSANCE À LA PÉRIODE PRÉSCOLAIRE – LA PRÉPARATION À L'APPRENTISSAGE

CENTRES DE LA PETITE ENFANCE

L'école élémentaire Jubilee de Sydney Mines accueille un centre de la petite enfance pour le Cape Breton-Victoria Regional School Board. Même si c'est principalement le conseil scolaire qui supervise le centre, il existe un solide partenariat avec différentes agences communautaires, dont le Centre de ressources familiales du Cap-Breton. Le conseil scolaire a également un protocole d'entente avec Family Place.



Les recherches nous ont appris que les premières années du développement d'un enfant sont les années les plus cruciales. Le cerveau se développe à ce moment-là plus rapidement qu'à n'importe quel autre moment de la vie. Le ministère reconnaît l'importance d'une assise solide au cours des premières années de l'enfance. C'est pourquoi un certain nombre de mesures décrites dans le présent

plan d'action aident les enfants d'âge préscolaire et leurs familles à atteindre des jalons de croissance clés et à se préparer à l'école. Nous

- inscrirons tous les enfants dans un dossier scolaire électronique dès la naissance. Les parents utiliseront ce dossier pour suivre la croissance et le développement de leur enfant. Le système d'éducation pourrait utiliser le dossier pour mieux planifier les services comme le dépistage préscolaire et les plans de transition avant le commencement de l'école;
- organiserons des examens de dépistage préscolaire, en coopération avec des professionnels de la santé, auprès des enfants de 18 et de 36 mois, ainsi que six mois avant qu'ils commencent l'école. Les examens de dépistage muniront les parents de mises à jour périodiques sur la croissance et le développement de leur enfant. Les résultats des examens de dépistage nous permettront de diriger les parents vers les informations et les services de soutien pertinents, selon les besoins;
- ouvrirons quatre nouveaux centres de la petite enfance (comme nous l'avons annoncé en janvier 2015) afin que chaque conseil scolaire en ait au moins un. Nous continuerons à élargir le réseau des centres de la petite enfance dans la province. Le personnel des centres aura recours à divers programmes pour apprendre aux enfants de quatre ans à nouer des relations positives;
- créerons et distribuerons un *Guide sur la croissance et le développement* des enfants de quatre ans aux parents, aux garderies et aux établissements pour enfants d'âge préscolaire. Les parents et les organismes s'occupant des enfants d'âge préscolaire auront accès aux mêmes renseignements de soutien de l'apprentissage des enfants de quatre ans;
- réduirons la liste d'attente des programmes d'intervention précoce dans la province (annoncé en janvier 2015).



NIVEAUX ALLANT DE LA MATERNELLE À LA 3^E ANNÉE – DES ASSISES SOLIDES

APPRENTISSAGE SOCIAL ET ÉMOTIONNEL – TRI-COUNTY REGIONAL SCHOOL BOARD

Ces dernières années, le Tri-County Regional School Board a observé un besoin grandissant de soutien au bon développement social et émotionnel de ses élèves, aspect crucial de leur réussite globale à l'école. Le conseil a implanté de nouveaux programmes que ses enseignants du cours sur la vie saine enseignent aux élèves jusqu'à la 6^e année ainsi qu'à ceux de la 7^e à la 9^e année. Ils évalueront l'incidence des nouveaux programmes cette année pour s'assurer que leurs efforts pourront aider plus d'élèves à mener une vie productive, saine et heureuse.

La révision et la réorientation complètes du programme d'études exigeront plusieurs années. Le processus débutera immédiatement au niveau des premières années de l'élémentaire.

Les premières années de fréquentation de l'école peuvent constituer une période passionnante et enthousiasmante, mais également difficile et malaisée. L'apprentissage au cours de ces années

peut parfois parfaitement satisfaire l'énergie et la curiosité naturelle et irrésistible des enfants. D'autres fois, l'autodiscipline et la concentration peuvent sembler tout à fait hors du naturel et les jeunes esprits peuvent complètement y résister. Tel est l'univers des défis et des possibilités qui s'offrent de la maternelle à la 3^e année.

À ce stade, le plan d'action insiste sur l'importance de l'enseignement et de l'apprentissage des notions de base, de l'activité physique quotidienne et d'une surveillance étroite des progrès des élèves nous assurant que nous pouvons leur fournir une attention et un soutien adéquats. Parmi les principales mesures visant ce groupe, nous

- définirons les résultats d'apprentissage transdisciplinaires;
- accroîtrons l'accent mis sur la littératie et les mathématiques. Ces matières seront renforcées dans d'autres domaines comme les sciences et les sciences sociales afin de fournir aux élèves des possibilités supplémentaires de mettre en pratique leurs compétences de base;
- réserverons plus de temps à l'enseignement de la littératie et des mathématiques en révisant le programme scolaire public. Les enseignants disposeront de temps supplémentaire pour couvrir la matière en profondeur et les élèves auront plus de temps pour l'apprendre parfaitement avant de poursuivre plus loin;
- améliorerons l'évaluation et l'intervention en littératie et en mathématiques de la maternelle à la 3^e année;
- surveillerons les progrès des élèves en littératie et en mathématiques à des intervalles déterminés afin de déceler le besoin d'une intervention précoce;
- encouragerons une activité physique quotidienne accrue;
- assurerons le perfectionnement professionnel des enseignants des classes à niveaux multiples;



- moderniserons le programme de cours offerts aux élèves de la Nouvelle-Écosse dans le cadre du programme scolaire public;
- intégrerons la technologie pédagogique et l'évaluation des élèves dans le nouveau programme d'études.

DE LA 4^E À LA 8^E ANNÉE – INNOVATION ET EXPLORATION

ÉCOLE INTERMÉDIAIRE DE QUEENS SUD

L'École intermédiaire de Queens Sud a été conçue pour divers styles d'apprentissage. Le programme d'études met fortement l'accent sur la recherche ou il encourage les élèves à poser des questions sur les sujets qui les intéressent, sous la direction et le mentorat des enseignants tout au long du processus de recherche de réponses. C'est l'une des premières écoles de la province qui est dotée d'un plan d'aménagement et de moyens techniques expressément conçus pour soutenir ce genre d'apprentissage. Un accent marqué est mis sur le travail de collaboration dans le cadre de scénarios de projets. Le point central de l'école est sa bibliothèque, autour de laquelle sont aménagées les salles de classe, de manière à ce que les élèves puissent travailler en collaboration sur des projets près des ressources dont ils ont besoin pour accomplir leur travail. En fait, on pourrait affirmer que l'école se trouve « à l'intérieur de la bibliothèque », au lieu du contraire. L'école est aussi dotée d'un réseau sans fil permettant aux élèves d'utiliser leurs appareils portatifs fournis par l'école pour leurs études.

À ce stade des études, les élèves amorcent la transition de l'enfance au début de l'âge adulte, quittant le niveau élémentaire pour l'école intermédiaire. Le programme d'études sera encore une fois axé sur les mathématiques et la littérature, permettant aux élèves de mettre en pratique et de peaufiner leurs compétences dans ces domaines en vue de se préparer aux complexités de toutes les matières. L'apprentissage devient par ailleurs plus technique et scientifique, conjugué en outre à un accent accru sur la nécessité de devenir un membre respectueux et productif de la société. Parmi les principales initiatives menées, nous

- enseignerons les aptitudes à écrire, à lire et à parler dans le cadre des diverses matières afin que les élèves puissent acquérir de solides capacités de communication. Par exemple, en écriture, les élèves bénéficieront d'un enseignement et de temps accrus pour apprendre l'orthographe, la ponctuation et la structure des phrases et des paragraphes;
- fournirons aux élèves plus d'activités d'apprentissage pratiques sur la programmation informatique, les arts créatifs, les laboratoires de sciences et les projets ayant une incidence collective. Les élèves disposeront de possibilités de parfaire leur créativité, leur esprit d'innovation et leur aptitude à résoudre des problèmes;
- incorporerons l'éducation visant l'épanouissement personnel dans les matières comme la santé, les sciences sociales et l'éducation familiale afin d'enseigner aux élèves l'éducation civique, l'apprentissage par le service, le leadership, le bénévolat et la gestion des finances personnelles;
- incorporerons le perfectionnement de la personnalité dans les matières comme la santé, les sciences sociales et l'éducation familiale afin d'inculquer aux élèves des qualités personnelles importantes comme l'honnêteté, l'empathie, le respect, la responsabilité et la considération à l'égard d'autrui;

- mettrons en place des programmes de base en français ayant recours à des méthodes d'enseignement interactives et au dialogue;
- ajouterons d'autres programmes de base en français dans les écoles au niveau de la 6^e année;
- offrirons des possibilités d'apprentissage en ligne aux élèves de niveau intermédiaire pour les préparer aux cours en ligne du secondaire;
- fournirons à tous les élèves une introduction sur les notions de base de la programmation, de la technologie et de la conception;
- fournirons aux élèves des activités d'apprentissage pratiques leur permettant de parfaire leurs capacités d'utilisation de la technologie moderne;
- adopterons un cadre d'éducation sur les carrières à l'intention des élèves de la 4^e à la 12^e année.



9^E À 12^E ANNÉE – MESURES PRÊTES AU LANCEMENT

ÉCOLES SECONDAIRES EXPÉRIENTIELLES

Le programme des écoles secondaires expérientielles est un programme relativement nouveau pour les élèves du Annapolis Valley Regional School Board. Il aide les élèves qui sont, pour diverses raisons, incapables de réussir dans un milieu scolaire traditionnel. Les élèves participent à des programmes éducatifs et à des expériences d'apprentissage leur permettant d'acquérir les compétences, les stratégies et la confiance en soi nécessaires pour effectuer une transition fructueuse une fois de retour dans leur propre école, dans d'autres milieux pédagogiques ou éventuellement au sein du milieu du travail.

Les Néoécossais nous ont affirmé qu'un grand nombre de nos élèves ne sont pas prêts pour l'apprentissage postsecondaire ni pour le milieu du travail. Nous voulons que les élèves de la Nouvelle-Écosse soient compétitifs sur la scène internationale et nous avons pour responsabilité d'améliorer leur état de préparation à cette étape importante suivant l'obtention de leur diplôme.

Nous reconnaissons que la préparation à une carrière ne débute pas en 12^e année. Le plan d'action prévoit des mesures qui veilleront à préparer nos élèves à réussir, quoi qu'ils choisissent de faire après l'obtention de leur diplôme. Nous

- ajouterons plus de programmes *À la découverte des possibilités 9* dans les écoles de la province pour familiariser les élèves de 9^e année aux carrières et aux programmes d'éducation liés aux métiers, à la technologie et à l'apprentissage;
- créerons un cours obligatoire d'éducation civique pour le XXI^e siècle à l'échelon de la 10^e année.

Les sujets abordés comprendront la vie civique, le gouvernement canadien, la citoyenneté, la gestion des finances personnelles, le bénévolat, la littératie médiatique et numérique et l'apprentissage par le service;

- fournirons aux élèves de 12^e année des possibilités supplémentaires d'obtenir un diplôme d'études secondaires avec l'attestation DELF (Diplôme d'études de la langue française), titre important de reconnaissance de la maîtrise du français langue seconde;
- ajouterons l'entrepreneuriat aux cours admissibles pour la validation des acquis / les études indépendantes dans le cadre du programme scolaire public afin d'encourager l'entrepreneuriat parmi les élèves;
- créerons un Prix ministériel d'excellence en entrepreneuriat afin d'encourager l'entrepreneuriat parmi les élèves du secondaire et de leur rendre hommage pour le lancement fructueux de leurs propres entreprises;



- élargirons les programmes d'apprentissage en milieu communautaire à l'intention des élèves du secondaire, notamment *À la découverte des possibilités 9*, la formation coopérative, l'entrepreneuriat, O₂ et les métiers spécialisés;
- exigerons que tous les élèves du secondaire préparent un plan individuel de carrière en vue de l'obtention de leur diplôme. Les élèves recevront des renseignements sur les possibilités d'exploration des carrières des domaines des sciences, de la technologie, du génie, des arts et des mathématiques;
- exigerons que les élèves suivent trois cours de mathématiques au secondaire comme exigence pour l'obtention du diplôme à compter de 2020.

Exigences pour l'obtention du diplôme

En Nouvelle-Écosse, les élèves doivent actuellement suivre au minimum 18 cours obligatoires en 10^e, 11^e et 12^e année pour obtenir un diplôme d'études secondaires. Le nombre de cours obligatoires pour l'obtention du diplôme augmentera. L'implantation graduelle de nombres maximaux d'élèves par classe en Mathématiques académiques 10^e et en Mathématiques académiques 11^e et la prolongation du cours de Mathématiques académiques 11^e

à un cours d'une année complète constitueront nos nouvelles priorités. Les écoles secondaires doivent réaliser ces priorités tout en continuant à offrir les cours exigés pour l'obtention du diplôme. Les conseils scolaires et les écoles secondaires devront en conséquence rajuster le nombre de cours qu'ils offrent, les tailles des classes, la dotation en personnel et les pratiques d'embauche.

Les devoirs

Le ministère reconnaît que les devoirs jouent un rôle important dans l'éducation des élèves. Les enseignants sont encouragés à assigner les travaux et devoirs qui conviennent aux élèves de la maternelle à la 12^e année. Les travaux en question devront être adaptés à l'âge, au niveau et aux besoins d'apprentissage de chaque élève. Les devoirs renforcent l'importance pour les élèves d'assumer la responsabilité personnelle de leur travail scolaire. Ils permettent aux élèves d'apprendre à tirer satisfaction d'un travail bien accompli ou à subir les conséquences en cas de travaux en retard ou incomplets.

Pour aider les élèves, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance

- reconnaîtra l'importance des devoirs dans l'apprentissage en dehors de l'école et il œuvrera de concert avec les conseils scolaires pour assurer une uniformité dans les pratiques relatives aux devoirs à l'échelle de la province;
- collaborera avec les conseils scolaires pour déterminer des façons de fournir aux élèves et aux parents une certaine aide pour les devoirs;
- cessera d'utiliser les guides existants pour les devoirs du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance;
- établira de nouvelles normes relatives aux devoirs au moyen d'une politique ministérielle.



TROISIÈME PILIER

Des milieux scolaires favorisant l'intégration

Des salles de classe et des milieux d'apprentissage positifs

Nous sommes déterminés à faire de chaque salle de classe un milieu d'apprentissage positif où les enseignants peuvent enseigner et les élèves peuvent apprendre ensemble. Pour y parvenir, nous élaborerons et adopterons un nouveau code de conduite scolaire comportant des normes claires et concises de comportement, dont

- des programmes de prévention et d'intervention favorisant et encourageant un comportement positif des élèves;
- des normes sur les comportements acceptables et inacceptables (élèves, personnel scolaire, parents, membres de la collectivité) dans les écoles de la Nouvelle-Écosse;
- les rôles et les responsabilités des partenaires de l'éducation;
- les conséquences précises des comportements inacceptables;
- les méthodes de signalement, de consignation et de suivi des incidents de comportement inacceptable;
- la surveillance requise des comportements inacceptables à l'école, au sein du conseil scolaire et à l'échelle provinciale aux fins du repérage des aspects nécessitant un soutien accru.

Pour offrir le genre d'avenir que nous voulons aux Néoécossais, nos écoles doivent constituer des modèles du genre de société dont nous voulons faire partie. En plus de l'excellence scolaire et de l'enseignement, nos écoles doivent devenir des exemples de lieux de tolérance, de respect et de responsabilité personnelle. Nous devons accepter les différences, célébrer la diversité et faire preuve de respect à l'égard de tous les élèves et adultes.

- Les classes représentent les centres d'apprentissage à l'intérieur de nos écoles. Les mesures qui suivent sont capitales pour que nous puissions créer le type d'écoles bienveillantes, respectueuses et sécuritaires que méritent élèves, parents et enseignants. Le plan d'action
- consolidera le soutien fourni aux classes;
- implantera un nouveau modèle de prestation des services pour une éducation favorisant l'intégration;
- implantera un nouveau code de conduite soutenant un comportement positif des élèves;
- simplifiera le programme d'études pour définir les résultats d'apprentissage essentiels.



INTERVENTION FACE AUX TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME (TSA) : COURS D'INTRODUCTION POUR LE PERSONNEL SCOLAIRE

Dans le cadre du partenariat sur l'autisme et l'éducation de la CESP, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador collaborent avec le Nouveau-Brunswick à l'élaboration d'un programme régional de formation sur l'autisme. Le niveau 1 est un cours en ligne de 10 modules s'adressant au personnel scolaire, notamment les enseignants, les aide-enseignants et les professionnels de base comme les psychologues, les orthophonistes et les spécialistes des TSA. Dix participants de la Nouvelle-Écosse sont actuellement inscrits au programme pilote de formation de niveau 1. Le programme pilote sera évalué en mars 2015. On s'attend à ce que le cours devienne accessible à un auditoire plus vaste des écoles en avril 2015.

Une éducation favorisant l'intégration

Les parents et les enseignants nous ont indiqué clairement que notre modèle actuel d'intégration doit être amélioré. Nous sommes d'accord et nous mettrons au point un modèle de prestation des services fondé sur les besoins qui

- soutiendra la réussite de tous les élèves de la Nouvelle-Écosse;
- se concentrera sur les besoins de chaque élève;
- fera appel à la participation et à la contribution des parents dans l'établissement des programmes des élèves;
- offrira des choix et des options de programmes flexibles;

- prévoira des possibilités d'enrichissement scolaire;
- surveillera les progrès des élèves à l'école, à l'échelle du conseil scolaire et à l'échelle provinciale;
- maintiendra des attentes élevées par rapport aux résultats scolaires des élèves.

Le modèle de prestation des services fondé sur les besoins soutient l'enseignement et l'apprentissage chez tous les élèves. Même si on peut répondre aux besoins d'apprentissage de la majorité des élèves dans le cadre de l'enseignement à un groupe nombreux en classe, certains élèves pourraient périodiquement avoir besoin d'un enseignement en petit groupe ou de programmes individualisés intensifs à l'extérieur de la salle de classe.

Pour mettre en place le nouveau modèle, nous

- créerons un spectre continu de structures de soutien offrant un large éventail d'options de programmes aux élèves ayant des besoins spéciaux;
- réaliserons une évaluation détaillée des besoins d'apprentissage de chacun des élèves pour définir les options les plus pertinentes en fait de programmes;
- établirons des critères provinciaux pour l'adoption d'un PPI pour un élève;
- surveillerons les progrès des élèves bénéficiant d'un PPI au niveau de l'école, à l'échelle du conseil scolaire et à l'échelle provinciale au moyen du réseau Technology for Improving Education Network (TIENET), système d'information électronique de la Division des services aux élèves;
- remanierons le processus relatif aux PPI afin d'accroître la participation des parents et de réduire la bureaucratie pour les parents et les enseignants;
- partagerons la responsabilité de l'élaboration et de la mise en place des PPI avec les titulaires de classe et les enseignants-ressources/services aux élèves, ainsi que les autres professionnels;

- accroîtrons l'enseignement conjoint entre les titulaires de classe et les enseignants-ressources/services aux élèves afin de fournir un soutien pédagogique aux élèves ayant des besoins spéciaux en classe;
- créerons et animerons des modules de perfectionnement professionnel portant sur différents styles d'apprentissage et destinés aux enseignants et aide-enseignants.

L'importance des transitions

Nos élèves ont besoin d'un soutien au fur et à mesure qu'ils progressent au sein du système d'éducation pour pouvoir vivre une vie fructueuse et bien remplie. Le changement n'est jamais facile. Le présent plan d'action fournira une aide à la transition à tous les parents et enseignants afin d'assurer une transition harmonieuse et fructueuse pour chaque élève au sein de notre système scolaire. Nous

- préparerons et adopterons un nouveau guide provincial de planification des transitions facilitant une planification uniforme des transitions pour les élèves partout dans la province;
- établirons de nouvelles normes en ce qui a trait à la promotion, à la conservation et à l'accélération du cheminement des élèves au moyen d'une politique ministérielle;
- incorporerons des activités d'orientation des élèves, des visites d'écoles, des séances d'information des parents et d'autres activités dans le guide;
- offrirons un programme de transition de l'école à la collectivité par conseil scolaire aux élèves ayant des besoins spéciaux qui terminent leurs études secondaires, en vertu d'ententes de partenariat;
 - établirons un groupe de travail sur les transitions composé d'éducateurs des écoles publiques, d'universités et du NSCC afin qu'ils soumettent à la ministre d'ici mars 2016 des recommandations visant
 - une transition fructueuse au système d'éducation postsecondaire, notamment en ce qui concerne le niveau de préparation scolaire et sociale;
 - les choix et cheminements de carrière.



Sensibilisation culturelle et équité

PROGRAMME DES ÉLÈVES INTERNATIONAUX

Au total, 2500 élèves ont participé au programme des élèves internationaux de la Nouvelle-Écosse au sein du Chignecto-Central Regional School Board. Cette initiative est l'incarnation concrète du programme d'études planétaires pour les élèves canadiens. Il permet aux élèves de nouer des liens les uns avec les autres et de découvrir par eux-mêmes les points communs et les différences d'ordre culturel. Le programme contribue à créer des citoyens de la planète en favorisant le développement de la compréhension interculturelle et en renforçant les possibilités d'études internationales pour les élèves de la Nouvelle-Écosse et des élèves des différentes régions du monde.

La diversité des cultures dans nos écoles devrait constituer une source d'unité et de compréhension commune. Les élèves et le personnel doivent pouvoir évoquer librement leurs antécédents, leur patrimoine et leurs croyances culturelles — et ces différences devraient pouvoir être enseignées et célébrées dans nos écoles. Les élèves doivent également être libres d'être eux-mêmes et sentir pouvoir exprimer leur individualité en toute sécurité. Pour ce faire, nous

- incluons la langue, l'histoire et la culture des Acadiens, des Afronéoécossais, des Gaels et des Mi'kmaq (notamment l'éducation en vertu des traités) dans le programme d'études de la maternelle à la 12^e année;
- incluons l'histoire de l'immigration en Nouvelle-Écosse dans le programme d'études de la maternelle à la 12^e année;

« Les écoles qui ne possèdent pas de stratégie efficace pour convaincre les élèves de s'impliquer à fond dans leur éducation — un travail assidu, l'étude, la ponctualité et la préparation pour l'école, et un souci général à l'égard de l'apprentissage — ne parviendront probablement pas à réduire les disparités dans les résultats scolaires et à hausser la réussite des élèves. »

Boykin & Noguera (2011)

- lancerons une campagne de recrutement d'enseignants pour attirer de nouveaux membres au sein de la profession enseignante, notamment des enseignants acadiens, afronéoécossais et mi'kmaq;
- mettrons sur pied des programmes d'éducation visant l'équité qui mettront en relief les cultures acadiennes, afronéoécossaises et mi'kmaq, et les fournirons aux élèves et au personnel;
- utiliserons plus de méthodes d'enseignement dialogué au sein des programmes de français de base;
- accroîtrons le nombre de programmes de français de base intensifs au niveau de la sixième année;
- fournirons aux élèves de 12^e année des possibilités supplémentaires d'obtenir un diplôme d'études secondaires avec attestation internationale de maîtrise du français (DELF – Diplôme d'études de la langue française);
- créerons une chaire interuniversitaire de recherche sur les écarts dans les résultats;
- lancerons une initiative provinciale sur les écarts dans les résultats en vue de réduire les différences persistantes entre groupes d'élèves par rapport aux résultats en mathématiques et en littérature;
- créerons des mécanismes clairs et uniformes d'échange d'informations et de communication entre organismes, notamment des mécanismes pour les informations sur le Web et l'utilisation d'un langage accessible adapté à la réalité culturelle;
- soutiendrons la sensibilisation culturelle et l'équité au sein du programme d'études, des ressources d'apprentissage et de l'enseignement direct;
- encourageons l'autoidentification de tous les élèves.

Initiative sur l'écart des résultats

Des disparités continuent de se manifester entre les résultats de divers groupes d'élèves en Nouvelle-Écosse, comme dans de nombreuses parties du monde. Des recherches néoécossaises ont confirmé que c'est effectivement le cas parmi nos propres élèves. Nous sommes résolu à améliorer les résultats de tous les élèves en mathématiques et en littérature. Nous

- lancerons une initiative provinciale sur l'écart dans les résultats pour réduire les différences persistantes entre les résultats en mathématiques et en littérature de divers groupes d'élèves;
- créerons une chaire interuniversitaire de recherche sur l'écart des résultats;
- mettrons sur pied une équipe de représentants du ministère, des conseils scolaires et d'établissements postsecondaires pour soutenir la recherche sur les résultats des élèves en mathématiques et en littérature.

La santé et le mieux-être des élèves

Parallèlement à l'évolution de la société au cours de la dernière génération, notre compréhension de la complexité de ce qui fait une personne saine a elle aussi évolué. L'activité physique et la nutrition ont toujours constitué les pierres angulaires d'une bonne santé et nous comprenons désormais aussi davantage l'importance cruciale du soin de la santé mentale — c'est-à-dire être suffisamment fort pour en parler, déceler rapidement les difficultés liées à la santé mentale et s'y attaquer, et faire davantage pour éliminer les stigmates qui sont rattachés à cet aspect. Pour soutenir la santé et le mieux-être des élèves, nous

- créerons un cadre visant à accroître les possibilités d'activité physique au cours de la journée scolaire;
- mettrons au point et intégrerons au programme d'études des éléments visant l'apprentissage socioaffectif à tous les niveaux scolaires;
- établirons et adopterons un nouveau code de conduite scolaire comportant des normes claires et concises de comportement;



- implanterons des programmes et des services interorganismes en matière de santé mentale, de prévention de la toxicomanie (y compris de l'abus de médicaments sur ordonnance) et de mieux-être physique conjointement avec des organismes extérieurs;
- élargirons les sites ÉcolesPlus en fonction des besoins communautaires relevés;
- collaborerons avec les autres ministères, les professionnels de la santé, les organismes communautaires, le milieu des affaires, les établissements postsecondaires et d'autres organisations pour établir des réseaux de soutien au sein de chaque conseil scolaire et simplifier les processus d'admission et d'aiguillage, ainsi que pour déceler les lacunes afin de nous assurer que les élèves disposent d'un accès opportun à un large éventail de service soutenant le mieux-être mental et physique, et nous encouragerons la participation aux sports, aux loisirs et aux programmes de leadership pour jeunes;
- organiserons des examens de dépistage préscolaire en coopération avec les professionnels de la santé auprès des enfants de 18 et de 36 mois, ainsi que six mois avant le commencement de l'école, et nous utiliserons l'information obtenue pour diriger les parents vers les renseignements et les services de soutien pertinents selon les besoins.



QUATRIÈME PILIER

L'excellence de l'enseignement et du leadership

LE PROGRAMME DE LEADERSHIP PÉDAGOGIQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Lancé en septembre 2010, le Programme de leadership pédagogique de la Nouvelle-Écosse est un programme de trois ans menant à un diplôme qui dote les directeurs d'école et les autres leaders pédagogiques des compétences et des connaissances nécessaires pour l'amélioration de leurs capacités d'enseignement et de leadership. Le programme aide les élèves en munissant les leaders de leurs écoles de pratiques exemplaires et de moyens concrets d'améliorer le rendement des élèves ainsi qu'en les encourageant à collaborer avec le personnel pour appuyer ses pratiques dans toutes les classes.

Ce programme unique en son genre a été conçu en collaboration avec les directeurs d'école, les conseils scolaires, le Syndicat des enseignants de la Nouvelle-Écosse, l'Association des conseils scolaires de la Nouvelle-Écosse, les universités et le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance afin de répondre aux besoins de soutien accrus en matière de leadership pédagogique, à la demande des directeurs d'école.

« On peut trouver des exemples d'excellence pédagogique sans responsabilisation, sans normes communes ou sans technologie numérique, mais on ne trouvera pas d'exemple d'excellence pédagogique sans enseignants et enseignement de haute qualité. »

Hargreaves et Shirley (2012)



La refonte de notre système d'éducation vise l'émergence d'élèves exceptionnels et de diplômés connaissant la réussite. Elle nécessitera un appui aux enseignants et aux administrateurs. Ils assument, à titre de professionnels, des responsabilités énormes et font face à des demandes croissantes.

Les enseignants ont besoin de l'appui, du temps et de la structure qui leur permettront de se concentrer sur l'apprentissage des élèves et leurs résultats.

Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance

- créera un cadre de normes d'enseignement pour la Nouvelle-Écosse;
- mettra au point un nouveau modèle de formation des enseignants basé sur ces normes;
- collaborera avec les universités pour mettre au point un nouveau programme de baccalauréat en éducation, avec notamment les compétences pédagogiques en matière d'enseignement de la littératie, d'enseignement des mathématiques, d'évaluation des élèves, d'éducation favorisant l'intégration, d'éducation visant l'équité et de gestion du comportement;
- établira de nouvelles spécialisations d'enseignement au deuxième cycle universitaire pour répondre aux besoins des élèves, notamment des enseignants spécialisés en intervention comportementale et des spécialistes de la littératie et des mathématiques au début de l'élémentaire;
- établira les normes d'agrément des facultés d'éducation des universités en Nouvelle-Écosse;
- se chargera de l'agrément des facultés d'éducation des universités;

Attribution des certificats d'aptitude à l'enseignement

- établira aux fins de l'attribution des certificats d'aptitude à l'enseignement de nouvelles exigences cadrant avec les nouvelles normes pédagogiques et attribuera les certificats aux enseignants en fonction de ces normes;



Gestion du rendement et perfectionnement professionnel des enseignants

- mettra au point un régime de gestion du rendement basé sur les normes pédagogiques;
- mettra au point et adoptera un nouveau modèle provincial d'évaluation du rendement des enseignants;
- fournira à tous les administrateurs scolaires une formation sur l'évaluation du rendement des enseignants au moyen du modèle provincial;
- définira des exigences communes en ce qui a trait aux titres de compétence, à l'expérience professionnelle ou à la formation en matière de leadership pour l'embauche des directeurs d'école dans les écoles de la Nouvelle-Écosse – par exemple, la formation sur l'évaluation du rendement des enseignants sera obligatoire;
- créera de nouveaux programmes et possibilités de perfectionnement professionnel pour fournir un soutien supplémentaire aux nouveaux enseignants, aux enseignants en poste et aux enseignants suppléants;
- encouragera les conseils scolaires à offrir aux diplômés récents plus de possibilités d'acquisition d'expérience en enseignement à titre d'enseignants à temps plein et de suppléants;
- lancera une campagne de recrutement des enseignants en vue d'attirer de nouveaux membres au sein de la profession enseignante, notamment des enseignants acadiens, afronéoécossais et mi'kmaq

« Nous avons depuis longtemps besoin d'une révision en profondeur de la formation des enseignants [...]. Une bonne façon de progresser à cet égard est de demander à chaque programme de formation des enseignants une liste détaillée des normes auxquelles il faut satisfaire pour l'obtention du diplôme, puis d'évaluer la pertinence de ces normes, de même que la nature et la qualité des données factuelles démontrant que tous les élèves satisfont aux normes. »

Hattie (2009)

Conclusion

Nous nous fondons sur les trois « R » de la lecture, de l'écriture et de l'arithmétique qui sont toujours d'actualité et qui demeurent la fondation de l'excellence en éducation. Nous appuyant sur cette fondation solide, nous irons de l'avant pour renouveler, réorienter et rebâtir notre système d'éducation. Notre action dotera nos élèves et notre province d'un avenir prometteur. Nous renouvèlerons l'enseignement et le leadership de nos écoles en modernisant la formation des enseignants et en offrant plus de possibilités de perfectionnement professionnel et de soutien en classe. Nous réorienterons le programme d'études en définissant les résultats d'apprentissage essentiels et en nous concentrant sur l'amélioration des mathématiques et de la littératie. Nous rebâtirons notre système d'éducation en créant des structures plus efficaces et des écoles favorisant l'intégration qui serviront mieux tous nos élèves.

Le présent plan d'action constitue notre feuille de route pour la création d'un système d'éducation moderne et axé sur l'élève à l'intention des Néoécossais. Il s'agit d'un document à caractère évolutif qui sera mis en application et mis à jour au fil du temps au fur et à mesure qu'on fera l'essai des idées avancées et que de nouvelles percées dans la recherche nous guideront. Nous sommes déterminés, en mettant en œuvre le plan d'action, à mettre en place le genre de système d'éducation que nous voulons pour nos enfants — un système qui fournit à tous les élèves la chance de réaliser leur plein potentiel et de réussir dans la carrière qu'ils choisissent. Nous avons besoin de votre aide et de votre soutien continu pour progresser dans notre démarche dans l'intérêt supérieur des élèves.

Il n'y a pas un instant à perdre : nos élèves se trouvent maintenant dans nos écoles et attendent de meilleures possibilités d'apprentissage pour se préparer aux défis qui les attendent. Leur avenir repose sur les connaissances et les compétences nécessaires à la réussite au sein d'une économie

qui évolue rapidement. L'avenir de la Nouvelle-Écosse repose sur des citoyens sains, bien éduqués et socialement responsables qui sauront bâtir l'économie.

L'éducation est la clé de la prospérité future de nos enfants et de notre province. J'espère que vous vous joindrez à nous dans les efforts que nous déployons pour exploiter le potentiel de notre système scolaire public — rebâtir l'éducation pour la prochaine génération et tracer la voie du succès à l'avenir.



« Transformer l'éducation, ce n'est pas épouser la "plus récente idée lumineuse". C'est imaginer le meilleur avenir possible pour nos élèves et nous plonger à fond dans notre travail pour pouvoir prendre les mesures suivantes de la voie à emprunter en ce sens. C'est s'appuyer sur la recherche et trouver des façons de rendre possible et pratique ce qui "semble impossible". »

Davies, Herbst, et Reynolds (2008)

UN SYSTÈME D'ÉDUCATION MODERNE

réorganisation du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
nouveau centre d'excellence
travail sur les écarts dans les résultats
forum ministériel pour l'enseignement
conseil paritaire entreprises/éducation
études sur l'entrepreneuriat
élargissement des services et programmes préscolaires

UN PROGRAMME D'ÉTUDES NOVATEUR

accent sur les mathématiques et la littératie
nouveau programme d'études mat. – 3^e
ressources pédagogiques axées sur la technologie
cadre sur l'orientation pour les niveaux de la 4^e à la 12^e
programmes d'intervention précoce en littératie et en mathématiques
accent sur les compétences en communication au premier cycle du secondaire
nouveau cours de civisme de 10^e année

RÉUSSITE DES ÉLÈVES

L'EXCELLENCE DE L'ENSEIGNEMENT ET DU LEADERSHIP

normes pour l'enseignement en Nouvelle-Écosse
refonte de la formation des enseignants
programme d'initiation pour les nouveaux enseignants
campagne de recrutement d'enseignants
spécialisations dans l'enseignement en mathématiques et en littératie
système de gestion du rendement pour les enseignants

DES MILIEUX SCOLAIRES FAVORISANT L'INTÉGRATION

guide de planification des transitions
spectre continu pour l'intégration dans l'éducation
nouveau code de conduite dans les écoles
éducation sur les traités
histoire afronéoécossaise
langue française
éducation sur l'équité
développement de la personnalité

Annexe

p. 38-46

Cette annexe contient le calendrier des mesures d'application du plan d'action pour l'éducation en Nouvelle-Écosse. Il comprend les mesures prévues dès septembre 2015, comme nous l'indiquions à la page 10.

Notes de fin

p. 47

Bibliographie

p. 48

Premier pilier

Un système d'éducation moderne

2015–2016 : Les conseils scolaires de la Nouvelle-Écosse participeront à un audit réalisé par le vérificateur général. L'audit examinera

- les résultats du modèle de gouvernance actuel, notamment la structure des comités des conseils scolaires élus;
- l'efficacité et les résultats de la structure de gestion du personnel supérieur (au-dessus des directeurs d'école, jusqu'à l'échelon des directeurs généraux inclusivement) à l'intérieur de chacun des conseils ainsi que les liens entre les conseils;
- l'efficacité du fonctionnement des fonctions clés de gestion (services des achats, de la paie, des finances et du transport);
- l'efficacité de l'obtention de résultats par les conseils scolaires par rapport aux principales initiatives ministérielles.

2015–2016 : Restructurer les divisions du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance afin de mieux harmoniser leurs rôles avec l'orientation du Plan d'action en matière d'éducation.

2015–2016 : Examiner l'efficacité et la pertinence du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance dans sa tâche d'assurer l'éducation publique des Néoécossais.

2015–2016 : Établir au sein du ministère un centre d'excellence voué à l'avancement de la réussite des élèves, de la recherche sur les écoles de la Nouvelle-Écosse, de l'enseignement de haute qualité et d'un

leadership solide. Le Centre concentrera son attention sur les innovations, les exemples à suivre et les programmes pilotes de tous les coins de la province et d'ailleurs.

2015–2016 : Établir un forum ministériel sur l'excellence de l'enseignement pour fournir aux enseignants un soutien, des possibilités de réseautage et le perfectionnement professionnel demandé par les enseignants.

2015–2020 : Créer un système d'éducation centré sur l'élève et axé sur l'amélioration de la réussite et des résultats des élèves.

2015–2016 : Lancer une initiative provinciale sur l'écart dans les résultats pour réduire les différences persistantes entre les résultats en mathématiques et en littérature de divers groupes d'élèves.

2015–2016 : Fournir aux enseignants et aux administrateurs scolaires un perfectionnement professionnel continu sur l'utilisation de l'évaluation.

2015–2016 : Créer une chaire interuniversitaire de recherche sur l'écart des résultats.

2015–2016 : Mettre sur pied une équipe de représentants du ministère, des conseils scolaires et d'établissements postsecondaires pour soutenir la recherche sur les résultats des élèves en mathématiques et en littérature.

2015–2016 : Clarifier les rôles et les responsabilités de tous les partenaires de l'éducation par rapport à la mise en œuvre du plan d'action.

2015–2020 : Faire chaque année rapport du progrès du plan d'action à la population.

2015–2019 : Exiger une mise en application uniforme de toutes les politiques et procédures provinciales dans tous les conseils scolaires.

2015–2019 : Continuer à collaborer avec les ministères pour mieux coordonner les services destinés aux enfants dans les centres de la petite enfance et les sites ÉcolesPlus.

2015–2017 : Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance

- collaborera avec les autres ministères, les professionnels de la santé, les organismes communautaires, le milieu des affaires, les établissements postsecondaires et d'autres organisations pour cartographier les réseaux de soutien au sein de chaque conseil scolaire;
- simplifiera les processus d'admission et d'aiguillage;
- repérera les lacunes dans le but de fournir aux élèves un accès opportun à un large éventail de services soutenant le mieux-être mental et physique;
- encouragera la participation aux sports, aux loisirs et aux programmes de leadership pour jeunes;
- créera des mécanismes clairs et uniformes d'échange d'informations et de communication entre les organismes, notamment les informations sur le Web et l'utilisation d'un langage accessible adapté à la réalité culturelle;
- œuvrera avec les conseils scolaires pour accroître l'accès communautaire aux écoles;
- concevra une nouvelle politique provinciale à l'intention des conseils scolaires pour la prestation de programmes et de services aux élèves par des organismes externes et des groupes communautaires.

2015–2016 : Le ministère établira un conseil paritaire réunissant les milieux des affaires et de l'éducation qui

- explorera et créera des possibilités et des expériences d'exploration professionnelle positives et productives pour nos enfants;
- nous dotera d'un forum où les entreprises pourront définir les compétences et les qualités dont les élèves ont besoin pour réussir au sein de la population active;
- créera une base de données des entrepreneurs locaux pouvant servir de mentors en matière d'affaires auprès des élèves;
- sensibilisera les enseignants aux secteurs de croissance économique de la Nouvelle-Écosse et à l'importance de préparer les compétences et qualités entrepreneuriales par le truchement du programme d'études;
- accroîtra le nombre de possibilités de travail coopératif et d'expériences professionnelles offertes aux élèves.

2015–2016 : Élargir le programme *Jeunes entreprises* à tous les conseils scolaires.

2015–2016 : Intégrer l'entrepreneuriat au sein du programme d'études à mesure que les cours seront élaborés.

2015–2016 : Moderniser le cours d'entrepreneuriat de 12^e année.

2015–2016 : Harmoniser les nouveaux cours d'affaires et d'entrepreneuriat avec les programmes postsecondaires.

2015–2016 : Rehausser le profil des entreprises locales au moyen d'exemples à suivre.

Deuxième pilier

Un programme d'études novateur

2015–2019 : Créer un programme d'études simplifié, coordonné et novateur pour

- accroître l'accent mis sur la littératie et les mathématiques en fournissant aux élèves des périodes supplémentaires d'exercice de leurs compétences de base dans ces domaines au sein d'autres matières, comme les sciences et les sciences sociales;
- réserver plus de temps à l'enseignement des mathématiques et de la littératie au cours des premières années scolaires;
- définir les résultats d'apprentissage transdisciplinaires dans toutes les matières à tous les niveaux;
- assurer le perfectionnement professionnel des enseignants des classes à niveaux multiples;
- susciter l'intérêt des élèves au moyen d'activités d'apprentissage pratiques;
- concevoir le programme d'études pour qu'il réponde à tout l'éventail des forces et des besoins d'apprentissage des élèves, y compris les possibilités d'enrichissement;
- fournir un accès à la technologie moderne pour soutenir l'enseignement et l'apprentissage en classe;
- inclure la langue, l'histoire et la culture des Acadiens, des Afronéoécossais, des Gaëls et des Mi'kmaq (notamment l'éducation en vertu des traités) dans le programme d'études de la maternelle à la 12^e année;
- inclure l'histoire de l'immigration en Nouvelle-Écosse dans le programme d'études de la maternelle à la 12^e année.

2015–2017 : Moderniser le programme de cours offerts aux élèves de la Nouvelle-Écosse dans le cadre du programme scolaire public.

2015–2016 : Intégrer la technologie pédagogique et l'évaluation des élèves dans le nouveau programme d'études de la 1^{re} à la 3^e année.

2015–2017 : Inscrire tous les enfants dans un dossier scolaire électronique dès la naissance. Les parents utiliseront ce dossier pour suivre la croissance et le développement de leur enfant. Le système d'éducation pourrait utiliser le dossier pour mieux planifier les services comme le dépistage préscolaire et les plans de transition avant le commencement de l'école.

2015–2019 : Organiser des examens de dépistage préscolaire en coopération avec des professionnels de la santé, auprès des enfants à l'âge de 18 et de 36 mois, ainsi que six mois avant qu'ils commencent l'école. Les examens de dépistage muniront les parents de mises à jour périodiques sur la croissance et le développement de leur enfant. Les résultats des examens nous permettront de diriger les parents vers les informations et les services de soutien pertinents, selon les besoins.

2015–2016 : Ouvrir quatre nouveaux centres de la petite enfance (comme nous l'avons annoncé en janvier 2015) afin que chaque conseil scolaire en ait au moins un. Nous continuerons à élargir le réseau des centres de la petite enfance dans la province. Le personnel des centres aura recours à divers programmes pour enseigner les relations positives aux enfants de quatre ans.

2016-2016 : Créer un guide sur la croissance et le développement des enfants de quatre ans et le distribuer aux parents, aux garderies et aux établissements pour enfants d'âge préscolaire.

2015–2016 : Réduire la liste d'attente des programmes d'intervention précoce dans la province comme nous l'avons annoncé en janvier 2015.

2015–2017 : Accorder plus de temps à l'enseignement de la littératie et des mathématiques dans les classes de la 1^{re} à la 3^e année en modifiant le programme scolaire public.

2015–2017 : Améliorer l'évaluation et l'intervention en littératie et en mathématiques de la maternelle à la 3^e année.

2015-2017 : Surveiller les progrès des élèves en littératie et en mathématiques à des intervalles déterminés afin de déceler le besoin d'une intervention précoce.

2015–2017 : Établir de nouvelles normes relatives aux devoirs au moyen d'une politique ministérielle.

2015–2017 : Collaborer avec les conseils scolaires pour déterminer des façons de fournir aux élèves et aux parents une certaine aide pour les devoirs.

2015-2017 : Cesser d'utiliser les guides existants pour les devoirs du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

2015–2017 : Reconnaître l'importance des devoirs dans l'apprentissage en dehors de l'école et œuvrer de concert avec les conseils scolaires pour assurer une uniformité des pratiques relatives aux devoirs à l'échelle de la province.

2015–2017 : Créer un cadre visant à accroître les possibilités d'activité physique au cours de la journée scolaire.

2015–2017 : Adapter les lignes directrices de la stratégie *Le temps d'apprendre* au programme d'études révisé.

2015–2019 : Mettre au point et intégrer au programme d'études des éléments visant l'apprentissage social et émotionnel à tous les niveaux scolaires.

2015–2019 : Apporter des améliorations aux modes d'appréciation du rendement et d'évaluation des élèves, notamment

- des prétests et des posttests de mesure des progrès des élèves de la maternelle à la 3^e année;
- la participation de tous les élèves à un *Sondage d'observation des résultats des jeunes enfants en littératie*[©] au début de la 1^{re} année;
- la participation de tous les élèves à une évaluation commune en mathématiques au début de la 2^e année;
- le remplacement des instruments provinciaux d'évaluation de 3^e et de 8^e année en littératie et en mathématiques par des instruments d'évaluation communs préparés par les enseignants;
- l'élaboration et la mise en application d'une politique et de méthodes de soutien de l'appréciation du rendement et de l'évaluation des élèves ainsi que de la présentation des rapports pertinents.

2016–2017 : Enseigner les aptitudes à écrire, à lire et à parler dans le cadre des diverses matières afin que les élèves puissent acquérir de solides capacités de communication. Par exemple, en écriture, les élèves bénéficieront d'un enseignement et de temps accrus pour apprendre l'orthographe, la ponctuation et la structure des phrases et des paragraphes.

2015–2016 : Mettre en place des programmes de base en français ayant recours à des méthodes d'enseignement interactives et au dialogue.

2015–2016 : Augmenter le nombre de programmes de base en français dans les écoles au niveau de la 6^e année.

2015–2019 : Implanter un programme de perfectionnement de la personnalité débutant au niveau élémentaire pour inculquer des qualités personnelles comme l'empathie, l'honnêteté, le respect, la responsabilisation et le sens des responsabilités.

2015–2019 : Offrir des possibilités d'apprentissage en ligne aux élèves de niveau intermédiaire pour les préparer aux cours en ligne du secondaire.

2015–2016 : Adopter un nouveau cadre d'éducation sur les carrières à l'intention des élèves de la 4^e à la 12^e année.

2015–2019 : Fournir aux élèves de 4^e année des répertoires d'intérêts pour qu'ils s'instruisent sur leurs champs d'intérêt, forces et styles d'apprentissage.

2015–2019 : Fournir aux élèves des activités d'apprentissage pratiques leur permettant de parfaire leurs capacités d'utilisation de la technologie moderne.

2015–2019 : Incorporer l'éducation visant l'épanouissement personnel dans les matières comme la santé, les sciences sociales et l'éducation familiale afin d'enseigner aux élèves l'éducation civique, l'apprentissage par le service, le leadership, le bénévolat et la gestion des finances personnelles.

2016–2019 : Fournir aux élèves de niveau intermédiaire un accès à tout un éventail de possibilités d'apprentissage innovatrices, expérientielles et entrepreneuriales.

2016–2019 : Fournir aux élèves de la 4^e à la 8^e année plus d'activités d'apprentissage pratiques sur la programmation informatique, les arts créatifs, les laboratoires de sciences et les projets ayant une incidence collective.

2016–2019 : Fournir à tous les élèves une introduction sur les notions de base de la programmation, de la technologie et de la conception;

2015–2016 : ajouter plus de programmes à la découverte des possibilités de 9^e année dans les écoles de la province pour familiariser les élèves de 9^e année aux carrières et aux programmes d'éducation liés aux métiers, à la technologie et à l'apprentissage;

2016–2017 : Ajouter l'entrepreneuriat aux cours admissibles pour la validation des acquis / les études indépendantes dans le cadre du programme scolaire public afin d'encourager l'entrepreneuriat parmi les élèves.

2016-2017 : Créer un Prix ministériel d'excellence en entrepreneuriat afin d'encourager l'entrepreneuriat parmi les élèves du secondaire et de leur rendre hommage pour le lancement fructueux de leurs propres entreprises.

2016–2017 : Fournir aux élèves de 12^e année des possibilités supplémentaires d'obtenir un diplôme d'études secondaires avec l'attestation DELF (Diplôme d'études de la langue française), titre important de reconnaissance de la maîtrise du français langue seconde.

2016–2017 : Créer un cours obligatoire d'éducation civique pour le xxi^e siècle à l'échelon de la 10^e année. Les sujets abordés comprendront la vie civique, le gouvernement canadien, la citoyenneté, la gestion des finances personnelles, le bénévolat, la littératie médiatique et numérique et l'apprentissage par le service.

2015–2016 : Réserver des fonds destinés expressément aux mentors de mathématiques de la maternelle jusqu'à la 3^e année.

2016-2017 : Étendre le programme de Mathématiques académiques de 11^e année à un cours de deux crédits d'une année complète.

2016–2020 : Augmenter le nombre de cours obligatoires pour obtenir le diplôme.

2017-2018 : Plafonner à 24 élèves par classe les inscriptions aux cours de Mathématiques académiques 10^e et Mathématiques académiques 11^e.

2015–2016 : Créer des ressources en langage clair et simple à l'intention des parents pour expliquer le programme d'études des mathématiques à chaque niveau scolaire ainsi que des concepts mathématiques clés afin qu'ils puissent aider leurs enfants dans leurs devoirs.

2020 : Exiger que les élèves suivent trois cours de mathématiques au secondaire comme exigence pour l'obtention du diplôme.

2015–2016 : Offrir un soutien d'intervention précoce en mathématiques aux élèves de la maternelle jusqu'à la 3^e année.

2016–2017 : Exiger que tous les conseils scolaires se conforment à la nouvelle politique ministérielle concernant la promotion, la conservation et l'accélération du cheminement des élèves.

2015–2019 : Fournir aux élèves des possibilités d'apprentissage variées au moyen de la technologie scolaire moderne, notamment l'utilisation des ressources d'apprentissage numérique, la participation aux cours en ligne offerts par l'École virtuelle de la Nouvelle-Écosse, la participation à des activités d'apprentissage au moyen de leurs propres appareils et l'exécution de projets

d'apprentissage hybrides.

2015–2019 : Exiger que tous les élèves du secondaire préparent un plan individuel de carrière en vue de l'obtention de leur diplôme. Les élèves recevront des renseignements sur les possibilités d'exploration des carrières dans les domaines des sciences, de la technologie, du génie, des arts et des mathématiques.

2015–2019 : Élargir les programmes d'apprentissage en milieu communautaire à l'intention des élèves du secondaire, notamment *À la découverte des possibilités 9*, la formation coopérative, l'entrepreneuriat, O₂ et les métiers spécialisés.

2015–2016 : Offrir une formation en milieu de travail aux élèves qui obtiennent leur diplôme au moment où ils entrent au sein du marché du travail, par exemple une formation sur le SIMDUT, les premiers soins, la RCR ou les relations de travail.

2017–2018 : Faire participer les élèves à des activités d'apprentissage pratiques leur permettant de parfaire leurs compétences en technologie moderne.

2016–2017 : Faciliter la sensibilisation culturelle et l'équité au moyen du programme d'études, des ressources d'apprentissage et de l'enseignement direct.

2016–2017 : Mettre sur pied des programmes d'éducation visant l'équité qui mettent en relief les cultures acadienne, afronéoécossaise et mi'kmaq, et les fournir aux élèves et au personnel.

2016–2017 : Encourager l'autoidentification de tous les élèves.

Troisième pilier

Des milieux scolaires favorisant l'intégration

2015–2017 : Préparer et adopter un nouveau guide provincial de planification des transitions facilitant une planification uniforme des transitions des élèves partout dans la province. Incorporer dans le guide des activités d'orientation des élèves, des visites scolaires, des séances d'information des parents et d'autres activités.

2015–2017 : Offrir un programme de transition de l'école à la collectivité par conseil scolaire aux élèves ayant des besoins spéciaux qui terminent leurs études secondaires, en vertu d'ententes de partenariat.

2015–2016 : Mettre sur pied un groupe de travail sur les transitions composé d'éducateurs des écoles publiques, d'universités et du NSCC afin qu'il soumette à la ministre d'ici mars 2016 des recommandations concernant

- une transition réussie vers le système d'éducation postsecondaire, notamment en ce qui concerne l'état de préparation scolaire et sociale;
- les choix et cheminements de carrière.

2015–2017 : Mettre au point et adopter un nouveau modèle de prestation des services fondé sur les besoins pour une éducation favorisant l'intégration.

2015–2019 : Créer un spectre continu de structures de soutien offrant un large éventail d'options de programmes aux élèves ayant des besoins spéciaux.

2015–2019 : Réaliser une évaluation détaillée des besoins d'apprentissage de chacun des élèves pour définir les options les plus pertinentes en fait de programmes.

2015–2017 : Établir des critères provinciaux pour l'adoption d'un PPI pour un élève.

2015–2019 : Surveiller les progrès des élèves bénéficiant d'un PPI au niveau de l'école, à l'échelle du conseil scolaire et à l'échelle provinciale au moyen du réseau Technology for Improving Education Network (TIENET), système d'information électronique de la Division des services aux élèves.

2015–2017 : Remanier le processus relatif aux PPI afin d'accroître la participation des parents et de réduire la bureaucratie pour les parents et les enseignants.

2015–2017 : Partager la responsabilité de l'élaboration et de la mise en place des PPI avec les titulaires de classe et les enseignants-ressources/services aux élèves, ainsi que les autres professionnels.

2015–2019 : Accroître l'enseignement conjoint entre les titulaires de classe et les enseignants-ressources/services aux élèves afin de fournir un soutien pédagogique aux élèves ayant des besoins spéciaux en classe.

2015–2019 : Créer et animer des modules de perfectionnement professionnel portant sur différents styles d'apprentissage et destinés aux enseignants et aide-enseignants.

2015–2016 : Implanter des programmes et des services interorganismes en matière de santé mentale, de prévention de la toxicomanie (y compris de l'abus de médicaments sur ordonnance) et de mieux-être physique conjointement avec des organismes extérieurs.

2015–2016 : Adopter des lignes directrices provinciales pour soutenir les élèves transgenres et non conformistes sexuels.

2015–2016 : Élargir les sites ÉcolesPlus en fonction des besoins communautaires relevés.

2015–2016 : Élaborer et adopter un nouveau code de conduite scolaire comportant des normes claires et concises de comportement, dont

- des programmes de prévention et d'intervention favorisant et encourageant un comportement positif des élèves;
- des normes sur les comportements acceptables et inacceptables (élèves, personnel scolaire, parents, membres de la collectivité) dans les écoles de la Nouvelle-Écosse;
- les rôles et les responsabilités des partenaires de l'éducation;
- les conséquences précises des comportements inacceptables;
- les méthodes de signalement, de consignation et de suivi des incidents de comportement inacceptable;

- la surveillance requise des comportements inacceptables à l'école, au sein du conseil scolaire et à l'échelle provinciale aux fins du repérage des aspects nécessitant un soutien accru.

Quatrième pilier

L'excellence de l'enseignement et du leadership

2015–2016 : Créer un cadre de normes d'enseignement pour la Nouvelle-Écosse.

2018-2019 : Mettre au point un nouveau modèle de formation des enseignants basé sur ces normes.

2015-2018 : Collaborer avec les universités au remaniement des programmes de baccalauréat en éducation en fonction des normes adoptées et prévoir des cours obligatoires en matière d'éducation favorisant l'intégration, d'éducation visant l'équité, de gestion du comportement, d'enseignement de la littératie, d'enseignement des mathématiques et d'évaluation des élèves.

2017-2018 : Établir de nouvelles spécialisations d'enseignement au deuxième cycle universitaire pour répondre aux besoins des élèves, notamment des enseignants spécialisés en intervention comportementale et des spécialistes de la littératie et des mathématiques au début de l'élémentaire.

2017–2018 : Se charger de l'agrément des facultés d'éducation des universités.

2015–2017 : Établir aux fins de l'attribution des certificats d'aptitude à l'enseignement de nouvelles exigences cadrant avec les nouvelles normes pédagogiques et attribuer les certificats aux enseignants en fonction de ces normes.

2015–2017 : Mettre au point un régime de gestion du rendement basé sur les normes pédagogiques.

2015–2017 : Mettra au point et adopter un nouveau modèle provincial d'évaluation du rendement des enseignants.

2015–2017 : Fournir à tous les administrateurs scolaires une formation sur l'évaluation du rendement des enseignants au moyen du modèle provincial.

2015–2017 : Définir les exigences communes en ce qui a trait aux titres de compétence, à l'expérience professionnelle ou à la formation en matière de leadership pour l'embauche des directeurs d'école dans les écoles de la Nouvelle-Écosse. Par exemple, la formation sur l'évaluation du rendement des enseignants sera obligatoire.

2015–2017 : Créer de nouveaux programmes et possibilités de perfectionnement professionnel pour fournir un soutien supplémentaire aux nouveaux enseignants, aux enseignants en poste et aux enseignants suppléants.

2015–2017 : Encourager les conseils scolaires à offrir aux diplômés récents plus de possibilités d'acquisition d'expérience en enseignement à titre d'enseignants à temps plein et de suppléants.

2016–2017 : Lancer une campagne de recrutement des enseignants en vue d'attirer de nouveaux membres au sein de la profession enseignante, notamment des enseignants acadiens, afro-écossais et mi'kmaq.

Bibliographie

BOYKIN, A. W. et P. NOGUERA, *Creating the opportunity to learn: Moving from research to practice to close the achievement gap*, Alexandria (Virginie), ASCD, 2011

DAVIES, A., S. HERBST et B. P. REYNOLDS, *Transforming barriers to assessment for learning: Lessons learned from leaders*, Courtenay, C.-B., Connections Publishing, 2008.

FULLAN, M. *Stratosphere: Integrating Technology, Pedagogy, and Change Knowledge*, Toronto (Ont.), Pearson Canada Inc., 2013.

GLAZE, A. 2013. « How Ontario spread successful practices across 5,000 schools », *Phi Delta Kappan*, 2013, vol. 95, n° 3, p. 44–50

HATTIE, J. A. C. *Visible Learning: A synthesis of over 800 meta-analyses relating to achievement*, New York, Routledge, 2009.

HARGREAVES, A. et D. SHIRLEY. *The global fourth way: The quest for educational excellence*, Thousand Oaks, CA, Corwin, 2012.

WEBBER, C. F. et S. SCOTT. « Student assessment in a Canadian civil society », *Journal of Management Development*, 2012, vol. 31, n° 2, p. 34–47.